

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE
DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE**

Nbre de membres en exercice : 17
Nbre de membres présents : 9
Nbre de suffrages exprimés : 12

Votes : Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt, le 2 octobre à 14h30

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame Pascale GOT, Présidente, en la salle du conseil de la Communauté des Communes de l'Estuaire à Braud et Saint Louis.

Date de convocation : 22 septembre 2020

Etaient Présents sur place : Mmes Françoise DE ROFFIGNAC- Pascale GOT – Ghislaine GUILLEN - Marie-Pierre QUENTIN. MM Cyril PENAUD, Alain RENARD

Etaient Présents en visio-conférence : Mmes Célia MONSEIGNE, Sandrine DERVILLE, Olivier ESCOTS.

Absents représentés : M. Dominique FEDIEU pouvoir à Mme Pascale GOT, M. Loïc GIRARD pouvoir à Mme Françoise DE ROFFIGNAC, M. Philippe LABRIEUX pouvoir à Mme Célia MONSEIGNE.

Secrétaire de séance : Alain RENARD

Délibération N°2020-03-55: Modification des modalités de réalisation de l'étude « Caractérisation et cartographie des têtes de bassins versants du SAGE Estuaire de la Gironde » et demandes de subventions associées

Vu le SAGE Estuaire de la Gironde et Milieux Associés et ses dispositions ZH7 et ZH10 ;

Vu le caractère particulier donné par le SAGE aux têtes de bassin versant, du fait de leur forte contribution à la régulation des débits, à la qualité des milieux aquatiques et rivulaires ainsi qu'aux équilibres écologiques

Vu la délibération n°2020-02-026 actant le lancement en maîtrise d'ouvrage par le SMIDDEST de l'étude « Caractérisation et cartographie des têtes de bassins versants du SAGE Estuaire de la Gironde »

Vu le plan de financement initial de l'étude détaillé dans la délibération sus-citée et les procédures d'attribution d'aides du Conseil Départemental de la Gironde

Après discussion, il est décidé, à l'unanimité

Article 1. D'approuver le nouveau plan de financement de l'étude de la cartographie des Têtes de Bassins Versants (TBV) à l'échelle du périmètre du SAGE :

Coût de l'étude : 25 000€ HT 30 000€ TTC

Plan de Financement :

Agence de l'Eau Adour Garonne :	minimum	50% du HT : min.	12 500 €HT
Région Nouvelle Aquitaine :		20% du HT :	5 000 €HT
Conseil Départemental de la Gironde :		10% du HT :	2 500 €HT
Autofinancement SMIDDEST :	minimum		5 000€ HT

Article 2. D'autoriser Madame la Présidente à solliciter, pour la réalisation de l'étude, les subventions auprès de l'agence de l'Eau Adour Garonne, du Conseil Départemental de la Gironde et de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Article 3. D'autoriser Madame la Présidente à signer tout document y afférant.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré, à Braud-et-Saint-Louis le 02 octobre 2020


La Présidente
Pascale GOT

Mme. la Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Braud-et-Saint-Louis dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.